



Conflit avec a g s demenagement svp

Par **YAZ**, le **11/09/2008** à **15:53**

BJ

J AI UN DIFFERENT AVEC LA SOCIETE AGS QUI A TRANSPORTE MON VEHICULE DE LA REUNION A CARCASSONNE; NOUS AVIONS FAIT LE TOUR DE LA VOITURE AU DEPART, ET A L ARRIVEE LE RESPONSABLE NE VEUT PAS FAIRE LE TOUR PRETEXTANT QUE JE VOULAIS ME REFAIRE LA PEINTURE A SES FRAIS... DE LA J APPELE AGS PARIS LEUR DEMANDANT DES EXPLICATIONS ET ME DISENT D ALLER VOIR UN CARROSSIER ET FAIRE UN DEVIS. CHOSE QUE J AI FAIT ET ME PROPOSENT QUE 1000 EURS C EST A DIRE LE PRIX D UN COLIS DISPARU LORS DU DEMENAGEMENT ET NOTE SUR LE COMPTE RENDU.... QUE DOIS JE FAIRE SVP DE PLUS QUE CET IMBECILE DE RESPONSABLE C EST AMUSE A DIRE A MON COMPAGNON D ORIGINE DU MAGREBH QU IL AVAIT FAIT 25 D AFRIQUE ET QU IL SAVAIT COMMENT REAGIR AVEC LES AFRICAINS...
MERCIE DE VOTRE REPOSE

Par **Marion2**, le **11/09/2008** à **19:02**

Merci d'éviter les majuscules

Par **geraud_p**, le **05/02/2009** à **14:02**

Bonjour, je suis nouvellement connectée mais je peux te dire tout de suite que AGS dont j'ai entendu parlé n'a strictement rien à voir avec cet AGS dont tu parles.

J'ai un ami qui travaille pour l'unicef et qui a effectué son demenagement vers l'Afrique du Sud avec AGS et je peux t'assurer qu'il etait tres tres satisfait et il n'arrete pas de dire des choses bien par rapport à la société et de les recommander à tout le monde.
Quel contraste non!

Par **YAZ**, le **05/02/2009** à **15:26**

hé oui quel contraste..... malheureusement ce sont les hommes et non pas la société dont je parle relisez vous comprendrez.!!
et je vous souhaite de ne jamais etre confronté a tout cela
bien le bonjour ,

Par **pacifique**, le **06/03/2009** à **17:37**

AGS nous a profondément déçus, tant par ses prestations d'une médiocrité absolue que par la qualité de ses cadres et autres dirigeants....qui ne répondent jamais aux courriers recommandés avec AR.

Par ailleurs, les documents d'assurances qui nous ont été remis....après des coups de gueules inadmissibles, et très longtemps après le départ de notre container, sont obscurs voire inexistantes.

L'incompétence des personnels AGS et autre MOBILITAS est impressionnante et leurs manoeuvres relèvent tout simplement du seul mépris qu'ils réservent à leur clientèle. Mépris qui, dans notre cas, porte un autre nom d'ailleurs.

On va s'occuper tout particulièrement de l'attribution de leurs "labels" dont ils aiment tant s'honorer.

C'est étrange aussi que cette société n'émette pas de facture.

Une belle ESCROQUERIE !

Par **pacifique**, le **06/03/2009** à **17:51**

@ YAZ

Vous avez bien de la chance d'avoir trouvé sur votre chemin "un imbécile de responsable" (pardonnez mon ironie), car nous ne croisons dans cette Entreprise que des IMBECILES... qui ne savent ni lire, ni écrire.

Et nous parlons "des hommes" et de "la société", dans la mesure où les uns font l'autre. De plus, ils sont sans pareil pour "égarer" les documents qu'on leur adresse par RAR et/ou par courriers normalement affranchis.

Pourtant nous recevons les accusés de réception. Quelle mascarade !

C'est franchement impressionnant et inquiétant cette France qui bascule.

Mais on ne laissera pas tomber.

Par **AGS Demenagements**, le **10/03/2009** à **10:16**

AGS Déménagements est à votre écoute!

Dans le but de toujours mieux vous servir, nous aimerions connaître votre opinion sur les services que nous offrons. Nous avons donc créé le « Service Ecoute et Qualité » dont la priorité est la satisfaction du client.

Si vous avez quelconques remarques concernant votre déménagement, veuillez nous en faire part à l'adresse suivante : assistance@agsmovers.com , en indiquant :

- votre nom, prénom et numéro de téléphone.
- votre numéro de dossier et/ou villes de départ et d'arrivée.
- Un résumé de votre expérience.

Votre demande sera traitée dans les 24 heures après réception.

Nous vous remercions d'avance pour votre bonne coopération.

Service Ecoute et Qualité,

AGS, nous vous devons le meilleur

Par **pacifique**, le **10/03/2009** à **11:06**

Sauf votre respect Monsieur, nous ne vous croyons pas !

Nous avons été trompés par AGS DEMENAGEMENTS tant en France qu'à destination. Nous avons eu des dommages : [s]AGS et MOBILITAS ne répondent même pas aux nombreux courriers "recommandés avec AR" que nous leur adressons. Et ils sont nominatifs puisque nous avons les noms des responsables ! [/s]

Nous avons réglé à AGS DEMENAGEMENT une assurance "tous risques" complémentaire à hauteur de 636 euros pour couvrir nos biens en cas de sinistres tant leurs conditions générales sont obsolètes, et obscures..... conditions toujours émises en francs français. On est passé à l'euro depuis 9 ans ! AGS refuse obstinément de nous communiquer les conditions particulières du contrat "tous risques".

Depuis décembre 2008, la déclaration de sinistre n'a toujours pas été ouverte auprès de l'assureur que nous avons contacté et qui n'a aucun dossier nous concernant. MOBILITAS "traite" les dossiers sous 2 500 euros de dommage, mais MOBILITAS n'est pas habilitée (voir Kbis) à effectuer des opérations d'assurance. Quand bien même, il ne leur appartient pas d'ignorer certains sinistres. Même si ceux-ci sont sous leur franchise contractuelle, ils doivent en faire la déclaration.

Par ailleurs AGS DEMENAGEMENTS fait payer à son client des prestations qu'ils n'exécutent pas, ni en France ni dans le pays de destination.

Ils le savent fort bien ...mais le client ne le découvre qu'ultérieurement.

A ce sujet là...aucune réponse malgré nos très nombreux courriers.

ESCROQUERIEsauf si vous avez un autre terme.

Alors épargnez-nous votre commentaire que nous qualifions de "déplacé".

PS : Comment se fait-il que pour un même déménagement, Marseille émet un devis d'à peu près 2 500 euros de moins que Montpellier ?

Mais par contre Marseille y mentionne plus de 650 euros de TVA en supplément....TVA qui n'existe pas !! Il n'y a pas de TVA à régler pour les effets personnels !

SUPER CHEZ AGS ! De vrais professionnels.

Par **AGS Demenagements**, le **10/03/2009** à **12:18**

Boonjour Monsieur "pacifique",

Nous prenons en compte vos remarques. Pourriez-vous s'il vous plait nous communiquer votre nom, prenom et numéro de dossier ou villes de depart et d'arrivée, afin que nous effectuons une recherche approfondie de votre dossier.

merci d'envoyer ces informations à l'adresse suivante :assistance@agsmovers.com

Nous sommes conscients du préjudice que ces prestations ont pu vous causer et nous vous prions de bien vouloir accepter nos excuses.

Cordialement,

SERVICE ECOUTE ET QUALITE
AGS Déménagements

Par **YAZ**, le **10/03/2009** à **14:23**

BONJOUR AGS DEMENAGEMENT,

VOICI MON NOM : CASPAR MELANIE

N° SINISTRE: GO 82147/GS

N° DE TEL: 0468863887

Par **pacifique**, le **10/03/2009** à **16:27**

...on ne va négliger aucune piste....

Je me dirige dece pas vers le site que vous mentionnez : assistance@agsmovers.com

Mais je reviendrai ici, écrire ce qu'il en est.

Par **pacifique**, le **10/03/2009** à **22:33**

@ yaz

Au fait, avez-vous reçu une facture en bonne et due forme de chez AGS ?

Nous jamais, et impossible à avoir.

Pas plus d'ailleurs qu'un numéro de sinistre ouvert auprès de Gras.Savoie (G.S.) courtier pour le compte d'AGS. J'observe que vous avez un n° de sinistre référencé...GS.....

Par **pacifique**, le **11/03/2009** à **12:12**

Nous conseillons aux consommateurs de faire jouer la concurrence au sein même d'AGS.

En effet, les devis des prestations et montants des assurances ne sont pas les mêmes d'une agence AGS à une autre.

Or, en fonction de votre domicile, l'agence AGS est imposée d'autorité de par le fractionnement régional établi par AGS.

Par ailleurs en matière d'assurance "tous risques", AGS a la facheuse habitude d'imposer au client "leur" contrat et de créer une confusion entre ce produit et leur assurance dommage.

Ils sont pourtant tenus de vous adresser les conditions de cette assurance tous risques, afin de vous permettre d'effectuer vous-même votre choix.

Vous pouvez parfaitement vous assurer en "tous risques" auprès d'une autre Cie.

Par **pacifique**, le **13/04/2009** à **23:31**

Pour répondre à Geraud_p (message fev 2009)

AGS DEMENAGEMENT n'est pas une grande entreprise nationale, voire internationale comme on pourrait l'imaginer.

Ce sont des franchises, exploitées en SARL.

Il est particulièrement intéressant de savoir que pour un même déménagement, les tarifs seront différents d'une place à une autre.

Les conditions d'assurances sont tout aussi différentes, avec ou sans franchise, et avec un taux calculé sur la valeur déclarée qui peut passer du simple au double toujours d'une place à l'autre.

Il faut être très vigilant, car lorsque vous faites une demande de devis via le net, vous êtes automatiquement dirigés vers la SARL AGS de votre région, et les conditions ne sont pas les

mêmes d'une région à l'autre, d'une SARL à l'autre.

D'autre part, une équipe d'AGS (Service Ecoute et Qualité) intervient ici lorsqu'un client malheureux fait état de ses griefs, et, formule apaisante servie, propose de l'aide. C'est un leurre. Aucune suite ne sera apportée à votre mail explicatif via ce biais. N'oubliez pas que c'est avec une SARL précise que vous avez signé un contrat, et c'est cette même SARL qui doit vous communiquer toutes les pièces contractuelles. Si besoin est, vérifiez la marche de l'entreprise et de quelle juridiction compétente dépend la SARL AGS DEMENAGEMENT concernée. Vous obtiendrez ce renseignement sur www.societe.com

Par **YAZ**, le **02/11/2009** à **08:37**

re-re-re bonjour !!!!!!!!!

mon probleme avec ags malgres la bonne volonté d une dame que j ai eu au tel,
n a pas bougé depuis 1 AN ET DEMIS !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
voici donc le dernier mail envoyé ce jour a ags :
N° SINISTRE: GO 82147/GS

BONJOUR, JE REVIENS VERS VOUS CAR MON DOSSIER N AVANCE PAS;
EN EFFET J AI RENCONTRE UN EXPERT POUR LES DEGATS CAUSES A MA VOITURE,
MAIS RIEN CONCERNANT LES EFFETS DEGRADEES OU MANQUANTS(SIGNALES PAR
LA SIGNATURE DE L EMPLOYE DE AGS CARCASSONNE) AU VU DU DOSSIER ET LE
CARACTERE RACISTE QUE CELUI CI A PRIS(VOIR LES PROPOS TENUS PAR LE
DIRECTEUR) JE PENSAIS QUE AGS FERAIT SON TRAVAIL D ACCOMPAGNEMENT DE
FACON REGULIERE... JE VOIS QUE CA N EST PAS LE CAS.

MON AVOCATE ME CONSEILLE DE **DEPOSER UNE PLAINT**E CONTRE LES PROPOS
RACISTES ET DU NON PAIEMENT DES DOMAGES CAUSES PAR LE DEMENAGEMENT.

PERSONNELLEMENT, JE PREFERERAI REGLER CA PLUS COURTOISEMENT:
COMMENT CELA FAIT IL QU' AUCUNES REPNSES NE VIENNENT A NOUS??
JE VAIS RACONTER L EXPERIENCE QUE J AI VECU SUR LES DIFFERENTS FORUM
SUR LE NET CAR JE TROUVE INTOLERABLE LA FACON DONT CETTE SOCIETE
TRAITES CES ANCIENS CLIENTS...

CORDIALEMENT: Mlle CASPAR, MR ABDELLAOUI

[s]je vais inonder tous les forums de personne qui veulent déménager et leur raconter notre expérience ... ca servira a quelqu un peut etre (au moins dans leur choix de la société qui va prendre en charge leur affaires et accessoirement va leur pourrir la vie telle qu elle pourrie la notre
je vous tiens au courant [/s]

Par **pacifique**, le **02/11/2009** à **18:45**

Bonsoir,

Surtout ne discutez plus avec AGS DEMENAGEMENT. C'est peine perdue. Contactez immédiatement la société MOBILITAS (92 - LEVALLOIS-PERRET) qui gère tous leurs sinistres, et dont le directeur général est Mr [s]Alexandre LEBEGUE. [/s]Il faut savoir qu'au-dessous du montant d'une certaine franchise (déjà élevée), les compagnies d'assurance n'interviennent pas. C'est MOBILITAS qui est alors amené à vous indemniser. J'ai la conviction qu'ils essaient d'y échapper. Néanmoins leurs clients ne sont pas responsables des conditions contractuelles conclues entre les compagnies d'assurances et eux-mêmes. Toutefois, il me paraît TRES important de porter à votre connaissance, qu'il est fort souhaitable de faire contacter Mr Alexandre LEBEGUE via un avocat, à la démarche ferme, car, expérience faite, leur discours change radicalement. Du jour où mon dossier a été géré par un avocat, j'ai abouti très très vite à un arrangement amiable, qui m'a satisfait, et que MOBILITAS souhaitait !

C'est triste d'en arriver là, mais c'est ainsi.

Si vous avez fait votre déclaration de sinistre dans les délais impartis (8 jours de la réception de votre véhicule si ma mémoire est bonne) ne laissez pas tomber. C'est sur la lassitude de leurs clients qu'ils tablent.

Bonne chance.

Par **pacifique**, le **02/11/2009** à **18:58**

Je trouve bien étranges les conseils de votre avocate que vous évoquez dans votre message. Pourquoi n'intervient-elle pas directement auprès de MOBILITAS ? Un conseil : n'allez surtout pas vous égarer dans un dépôt de plainte pour propos racistes, ce qui aurait pour effet immédiat de vous éloigner de l'objet réel de votre litige.

A mon avis c'est stérile. Vous savez, dans cette affaire, j'ai consulté plusieurs avocats avant de l'avoir confiée. N'hésitez pas à consulter un autre avocat. Vous trouverez leurs spécialités et leurs noms au Tribunal dont dépend votre domicile. Il vaut mieux confier votre problème à un avocat d'affaires plutôt qu'à un avocat spécialisé dans les divorces. Les chiens ne font pas des chats...]

Par **pascal2**, le **24/12/2009** à **20:37**

bonjour

voire probleme nes pas le premier se qu il faut fair ces co^nparé apsolutement le consta fait au départ don vous aver le double et se lui qui resoit votre vh a aussi et si votre vh a plus de deags presise sur votre consta vous devé le signalé ce costa est votre bible n ésité pas a "crite un courié acuser respion sous 72h

BON COURAGE

Par **Au Gros Soucis**, le **04/11/2010** à **11:08**

Bonjour,

j'ai déménagé avec AGS de Nouméa à Brest

j'ai reçu mon container avec **1 mois et 1 semaine de retard**: j'ai eu des dépenses non prévues(achat de vaisselle, couchage; linge de maison, location de véhicule;;;etc).

Mon véhicule et mes effets personnels sont arrivés moisés

AGS Brest refuse tout dédommagement pour le retard car le bug informatique n'est pas de leur faute dit-il.

AGS Gennevilliers veulent bien m'indemniser 600€ sur les 1900€ de valeurs déclarées car la moisissure ne serait pas prise en charges: quand à mon véhicule qui a rouillé et dont les tissus sont HS(1300€ de dégâts) aucune indemnisation ne m'est proposé comme le moisés ne serait pas non plus indemnisable.

J'ai loué de la vaisselle, un véhicule et acheté du matériel pour 4000€ en attendant la livraison que l'on me promettait de semaine en semaine(j'ai passé 5 semaines de congés annuels à attendre chez moi ma livraison.

Savez-vous si j'ai un recours légal?

cordialement

Par **voyeur**, le **30/11/2010** à **05:02**

AGS a éviter !!!

départ de métropole pas de soucis mais sur la réunion c'est vraiment un scandale.

Accueil désagréable, aucunes nouvelles du déménagement. Quand on réussi a avoir la personne en charge du dossier toujours la même réponse, on vous appelle dès que l'on des informations. Sauf que le bateau est arrivé depuis 8 jours.

Ils sont incapables de donner un jour de livraison à l'avance. Prévoyez de ne pas bosser pour pouvoir récupérer vos meubles

Des vrais incompetents, prenez des vrais professionnels

Par **lolo**, le **30/11/2010** à **19:37**

bonjour a tous

Cauchemare avec AGS nous avons quite la martinique pour l'isere

a l'arrivée du contenaire surprise je ne sais pas comment le dire (malchance) le

premier cartons ouverts mon mari me dit les cartons ont été ouverts (il est très ordonné) au final tous les cartons ont été fouillés et remis en bordel, chaussures avec des vetements bref tout à été mélangé . Les verre emballés avec du papier et mis au fond des cartons avec des objets lourds sur le dessus. nous avons acheté 4 bouteille de bon rhum et surprise les cartons étaient vides à l'arrivée total 4 boutaille de rhum, 2 montres festina,1 montre de plongée

1 bracelet en poil d'éléphant. Nous avons les boules[s]/[s] !!!!!

Par **ioke62**, le **09/01/2011 à 15:54**

Bonjour,

J'ai également été victime du "bug" informatique de l'été 2010. Mon container est parti de la Martinique. J'ai passé mon été à attendre mon container à Strasbourg alors que je devais déménager en Espagne. Je suis finalement partie sans mes affaires et j'ai dû racheter meubles, vaisselle, vêtements. Les outils de mon mari (auto-entrepreneur) se trouvaient également dans le container. De plus, mon container a été fouillé par la douane ... à mes frais !!!! Dans l'histoire, j'ai perdu quelques 4000 euros. J'ai fait plusieurs réclamations auprès d'AGS mais mes demandes restent sans réponse. Je suis très très déçue par cette entreprise mais je ne compte pas en rester là. Je compte leur faire un procès. Merci de faire part de vos expériences, on se sent moins seuls devant le mépris de cette entreprise !

Par **ioke62**, le **09/01/2011 à 15:56**

Bonjour,

J'ai également été victime du "bug" informatique de l'été 2010. Mon container est parti de la Martinique. J'ai passé mon été à attendre mon container à Strasbourg alors que je devais déménager en Espagne. Je suis finalement partie sans mes affaires et j'ai dû racheter meubles, vaisselle, vêtements. Les outils de mon mari (auto-entrepreneur) se trouvaient également dans le container. De plus, mon container a été fouillé par la douane ... à mes frais !!!! Dans l'histoire, j'ai perdu quelques 4000 euros. J'ai fait plusieurs réclamations auprès d'AGS mais mes demandes restent sans réponse. Je suis très très déçue par cette entreprise mais je ne compte pas en rester là. Je compte leur faire un procès. Merci de faire part de vos expériences, on se sent moins seuls devant le mépris de cette entreprise !

Par **SPINNER**, le **27/01/2011 à 11:09**

Bonjour

Effectivement AGS est d'une NULLITE et d'une INCOMPETENCE flagrantes.

Je suis en litige avec eux et AUCUNE REPONSE ni au départ (MARTINIQUE) ni à l'arrivée (MAROC) et PARIS "joue" les absents

Si d'autres personnes ont ces problemes nous pouvons faire une action commune.

A vous lire...

Par **SPINNER**, le **27/01/2011 à 14:35**

Je confirme mon message precedent

Je demande ce jour à AFNOR de revoir le label de confiance accordé à AGS ainsi que l'intervention de la COFRAC (organisme de controle AFNOR)

Par **faty88**, le **03/02/2011** à **04:16**

Bonjour,

j'ai moi aussi un gros problème avec ags.

Ayant été licencié pour motif économique en novembre 2009, je bénéficiais dans le cadre du plan social de la prise en charge de mon déménagement au cas où je retrouvais un emploi à l'étranger.

Ayant trouvé un cdd de 7 mois en Algérie mon ex-employeur avait choisi de confier mon déménagement à AGS.

Ainsi, c'est mon employeur qui est entré en contact avec ags, pris connaissance des conditions générales de déménagements, igné le devis qui fut établi à son nom et réglé la facture.

Moi, je n'avais plus qu'à emballer mes effets.

Je vais donc travailler en Algérie, mon déménagement était censé me rejoindre le mois suivants.

Mais une fois arrivée en algérie, je me rends compte que AGS Paris n'est meme pas au courant des documents à transmettre pour les douanes, qu'ils sont obligé de reconditionné mes effets car l'électromenager sera saisie par les douanes et qu'il n'y a aucune communication entre AGS ALGER et AGS Paris.

UN an après qu' on ait enlevé mes effets, je n'ai toujours pas reçu mon déménagement car AGS me réclame des frais de douanes dont je n'etais meme pas au courant (car c'est mon ex employeur (club med) qui est le signataire du devis, c'est donc a lui de régler ces frais mais celui ne veut pas car le devis fut établi Hors taxe), de plus j'apprends que AGS Paris à perdu l'electromenager retiré de mon déménagement et quand je tente d'expliquer la situation au directeur d'AGS Alger, celui ci me crie dessus et menace indirectement de détériorer mes effets.

Donc aujourd'hui mon déménagement et arrivé à Alger mais je suis prise en otage entre AGS qui ne veut pas me livrer et mon ex employeur qui ne veut pas payer.

AGS m'as envoyé des documents à remplir pour declarer le sinistre (perte de l'electromenager) mais je ne sais quel montant réclamer.

Bien que je n'ai signé aucun devis, et que je n'ai aucunement pris connaissances des conditions générales de déménagement, AGS me tient pour responsable de la situation actuelle.

Avec toutes les erreurs qu'ils ont commis pour ce déménagement, ils se permettent de me tenir pour responsable.

Je ne sais donc pas quoi faire, ni contre qui me retourner et quelles procédures entamer.

Merci de votre aide...

Par **goodall**, le **07/03/2011** à **10:04**

Bonjour, Je viens de lire votre message sur Ags.Moi aussi j ai demenage avec eux et heureusement nous n`avons pas eu de problemes particuliers. Ca c`est meme plutot bien deroule. Je sais par contre qu ils ont un service ecoute client qui s`appelle Mistergoodmove, vous pouvez les contacter directement sur leur site internet. D apres une collegue de La Marine ce service est super efficace pour traiter les plaintes des clients.
Bonne chance

Par **cadzan**, le **07/04/2011** à **22:43**

Ayant déménagé en Polynésie Française cette année, j'ai fait l'erreur de passer par la société AGS déménagement.

J'ai un certain nombre de griefs à leur encontre que j'énumère succinctement :

- délais de livraisons annoncés non respectés (3 mois pour être livrés au lieu des 6 à 8 semaines annoncées)
- page tracking du site AGS inopérante.
- emballage de nos effets inadaptés qui ont entraîné beaucoup de casse. (Je pensais avoir à faire à des professionnels ! Je regrette de ne pas avoir emballé mes objets fragiles moi même. Ils sont désormais irrécupérables.)
- vol dans les cartons, cartons éventrés et perte d'un carton. (Quand ce sont des affaires auxquelles vous tenez ca fait mal !)
- contrat d'assurance plus que douteux (exigez le absolument).
- un "service de réclamation" plus que désagréable qui vous prend pour quelqu'un de malhonnête.

Résultat : en plus du préjudice moral où nous avons perdu des effets personnels qui avaient une valeur sentimentale, nous y somme de notre poche. Le montant des objets cassés et perdus par AGS s'élèvent à près de 3000 euros en regard de la déclaration de valeur que j'ai faite à l'assurance. AGS me propose de me rembourser environ 1000 euros ! J'ajoute que le remplacement de mes effets en Polynésie Française s'avère beaucoup plus cher qu'en France.

Donc vigilance !

Par **goodall**, le **11/04/2011** à **16:53**

Cadzan bonjour,

J'ai également demenage avec AGS rien de comparable avec les deboires que vous avez rencontré. Savez vous qu`il existe un Service Ecoute Client appele MisterGood Move chez AGS Demenagement. qui vous permet d`exposer votre cas. Une amie a eu a faire appel à ce service qui est tres competents, vous fait gagner un temps precieux, on a un interlocuteur qui vous ecoute et s`occupe de gerer votre dossier.....

Voila pour l`info.

Par **Lili2011**, le **12/07/2011** à **14:23**

Bonjour, Apres avoir lu tout ceci, je ne vais pas contacter AGS pour mon demenagement Paris-Londres. Auriez vous des societe a recommander svp, c'est pour des meubles anciens, donc je cherche des gens fiables avec une vraie assurance. Merci!

Par **AGS Demenagements**, le **20/07/2011** à **20:03**

AGS Déménagements est à votre écoute!

Dans le but de toujours mieux vous servir, nous aimerions connaître votre opinion sur les services que nous offrons. Nous avons donc créé le « Service Ecoute et Qualité » dont la priorité est la satisfaction du client.

Si vous avez quelconques remarques concernant votre déménagement, suite à vos commentaires émis veuillez nous en faire part à l'adresse suivante :

mrgoodmove@agsmovers.com, en indiquant :

- votre nom, prénom et numéro de téléphone.
- votre numéro de dossier et/ou villes de départ et d'arrivée.
- Un résumé de votre expérience.

Votre demande sera traitée dans les 24 heures après réception.

Nous vous remercions d'avance pour votre bonne coopération.

Service Ecoute et Qualité,

Par **Tropikman**, le **14/08/2011** à **10:06**

J'ai fait également appel a AGS pour mon déménagement et je le regrette grandement.

J'aurais du lire les forums avant de signer avec eux.

D'abord au départ de Nouvelle Calédonie, je prends le temps de tout mesurer en compagnie du commercial venu faire le devis. Je peux donc être sûr que tout a été correctement pris en compte. Travaillant depuis plusieurs année dans l'import-export, je sais parfaitement calculer un cubage.

Résultat du devis : 17m3.

Cela dépasse notre budget et nous décidons a contre-coeur de nous séparer de certains meubles pour redescendre à 14m3. Cela nous permet de gagner environ 1000 Euros.

Les déménageurs viennent donc emballer nos affaires et un re-calcul est fait dans leurs entrepôts pour un total de... 17m3 !!!! Évidemment il est trop tard pour faire marche arrière. On m'explique alors que le calcul du cubage lors du devis était difficile et approximatif. Bin voyons...

Après moulte discussion on me fait l'honneur d'une ristourne de 200 €. Génial...

Le bateau part de Nouméa le 10 juin et arrive fin juillet. Jusque là tout est normal.

Concernant la livraison on m'explique que compte tenu du dédouanement et du dégroupage il faudra attendre environ 15 jours, soit une livraison aux environs du 10 - 15 Aout.

Me basant sur ces données, je m'empresse de trouver un logement sur Bordeaux pour ma femme et mon bébé de 3 mois.

- Détail cocasse : AGS ne répond pas aux emails envoyés à l'adresse indiquée sur leur site web. Motif invoqué : "le serveur est peut être saturé et on a pas le temps de répondre à tous les emails" (sic) La grande classe !!!

Donc j'appelle AGS Bordeaux plusieurs fois et je fini par tomber sur une dame très aimable (oui oui il y en a...), mais qui m'explique que les délais de dédouanement sont de 15 jours... ouvrables !!! donc 3 semaines en réalité.. de plus il faut + d'une semaine pour acheminer les affaire de Sète à Bordeaux. (6h00 de trajet en poids lourd>12t , d'après mappy)

Vous avez compris comme moi: il faut attendre + d'un mois pour être livré.

Résultat je paye un loyer au mois d'Aout pour un logement vide, que je ne peux donc pas occuper, et me retrouve donc obligé de faire du 'camping' avec un enfant en bas age, avec des frais imprévu et surtout les inconvénients logistiques. MERCI AGS !!!

Comble de l'ironie : on me demande avec un sous entendu à peine dissimulé si je suis militaire. Non madame, je ne suis ni militaire ni fonctionnaire, et mon déménagement n'est pris en charge ni par l'état ni par un employeur. Tout les frais sont à ma charge. De plus le respect du client n'est pas sensé dépendre de l'origine du règlement mais d'un concept un peu excentrique j'en conviens: Le professionnalisme...

Dernier détail : mon propre frère qui a également déménagé aux même dates que moi a eu la même mésaventure : 1 mois de retard sur la livraison.

Etant moi même dans le commerce international, je comprend parfaitement qu'il y ait des délais a respecter. Ce que je n'excuse pas, ce sont les techniques de mensonge directs ou par omission, pour appâter le client. Et bien sur au moment de faire face aux difficultés, vous ne trouvez plus personne qui soit responsable et compétent pour vous répondre.

A bon entendeur...

Par **AGS Demenagements**, le **18/08/2011** à **12:59**

AGS Déménagements est à votre écoute!

Dans le but de toujours mieux vous servir, nous aimerions connaître votre opinion sur les services que nous offrons. Nous avons donc créé le « Service Ecoute et Qualité » dont la priorité est la satisfaction du client.

Si vous avez quelconques remarques concernant votre déménagement, suite à vos commentaires émis veuillez nous en faire part à l'adresse suivante :

- votre nom, prénom et numéro de téléphone.
- votre numéro de dossier et/ou villes de départ et d'arrivée.
- Un résumé de votre expérience.

Votre demande sera traitée dans les 24 heures après réception.

Nous vous remercions d'avance pour votre bonne coopération.

Service Ecoute et Qualité,

Par **Bleepy**, le **24/08/2011** à **11:26**

Bonjour,

J'apporte ma pierre à cet édifice.

Déménagement en provenance de Toulouse vers la Réunion.

Alors que le tracking de déménagement est un engagement contractuel, il n'a jamais fonctionné, et ce, malgré mes nombreuses relances par mail.

Le personnel de Toulouse est injoignable, et celui de la Réunion franchement pas aimable au téléphone, et il faut pleurer pour obtenir des informations qu'ils n'ont pas, ou ne veulent pas donner, comme le numéro de container. On constate alors que le container, que l'on retrouve sur d'autres sites, est dédouané depuis déjà 8 jours.

On m'indiquait un délai de 6 à 8 semaines pour le déménagement. Nous en sommes à déjà 12 semaines, et encore, les affaires n'arriveront pas toutes en même temps, car AGS est incapable de me dire où est ma moto.

On m'a même répondu, assez sèchement, à la Réunion qu'on ne pouvait pas rester trop longtemps au téléphone avec moi car cela occupait la ligne et que du coup, les autres clients ne pourraient pas les joindre.

Les tarifs sont franchement élevés pour un prestation très médiocre, et encore, je n'ai pas vu l'état de mes affaires à l'arrivée.

Je ne recommande absolument pas.

Par **AGS Demenagements**, le **24/08/2011** à **12:55**

AGS Déménagements est à votre écoute!

Dans le but de toujours mieux vous servir, nous aimerions connaître votre opinion sur les services que nous offrons. Nous avons donc créé le « Service Ecoute et Qualité » dont la priorité est la satisfaction du client.

Si vous avez quelconques remarques concernant votre déménagement, veuillez nous en faire part à l'adresse suivante : mrgoodmove@agsmovers.com, en indiquant :

- votre nom, prénom et numéro de téléphone.
- votre numéro de dossier et/ou villes de départ et d'arrivée.
- Un résumé de votre expérience.

Votre demande sera traitée dans les 24 heures après réception.

Nous vous remercions d'avance pour votre bonne coopération.

Service Ecoute et Qualité,

Par **Tropikman**, le **25/08/2011** à **09:01**

Vous avez vu comme moi qu'AGS PARIS suit de pres ce qui ce dit sur ce forum, et nous conseille de nous adresser à AGS GOODMOVERS.

J'ai donc suivi la procédure à la lettre. J'ai effectivement été contacté le lendemain par une "chargée de mission auprès du président".

Elle m'a affirmé s'occuper de mon cas par telephone puis m'a envoyé un email finissant pas cette tres belle phrase :

"Vous serez informé dès les formalités de douane auront été conduites à leur terme. Soyez assuré que nos coordinateurs s'emploient à la meilleure gestion des opérations"

Depuis plus aucune nouvelle, personne ne sait où sont mes affaires, chacun se renvoyant la responsabilité entre AGS nouméa, AGS marseille, AGS Paris et AGS Bordeaux. la 'chargée de mission ne repond meme plus à mes messages.

On en est au point où on commence à envisager de porter plainte. c'est vraiment grave chez eux.

Les promesses sont belles, mais la compagnie est très loin d'assumer le rang qu'elle revendique, et on aurait moins de problèmes avec des débutants.

Le niveau de prestation, de professionalisme et de respect du client sont TRES TRES mauvais et tres loin des tarifs pratiqués.

Vous pourrez toujours recommander AGS a des gens que vous n'aimez pas...

Par **Bleepy**, le **26/08/2011** à **12:31**

Pour ma part, j'ajoute que deux jours après mon message, je ne suis pas plus satisfait.

J'ai enfin reçu mon déménagement, et ai fait part de mon mécontentement à la personne du service écoute et qualité qui répond sur tous les forums. Toujours pas de réponse, il semblerait que je ne sois pas le seul. Ce message sur les forums, s'il a le mérite de faire bien sur internet, ne semble pas efficace me concernant.

J'ajoute que le directeur d'agence de la Réunion m'a dit "si on vous avait dit la vérité sur les délais réels d'acheminement des colis, vous seriez allés chez la concurrence".

Constatant que je n'ai aucune chance d'obtenir ni un dédommagement, ni une lettre d'excuse sans passer le tribunal, je vais pour ma part continuer à donner régulièrement mon avis sur cette société et faire part aux internautes de ma mauvaise expérience. Ne roulant pas sur l'or et ayant dépensé beaucoup d'argent pour ce déménagement, je suis tenace et rancunier.

J'ajoute qu'aujourd'hui encore, j'attends toujours que la personne chargée du déménagement à Toulouse me rappelle et me donne les informations qu'elle était contractuellement tenue de me fournir dès le départ de celui-ci.

Rien à dire sur les déménageurs eux-même en revanche, très professionnels, cordiaux, et rapides. Tout l'inverse du personnel administratif et informatique auprès duquel j'ai vainement essayé d'obtenir des informations...

Par **AGS Demenagements**, le **26/08/2011** à **13:03**

Cher Beeply,

Veillez noter que notre service Mister Good Move n'a pas reçu de message.

Auriez vous l'amabilité de l'adresser au courriel suivant : mrgoodmove@agsmovers.com.
Egalement, si vous avez la possibilité, pourriez-vous nous envoyer la copie de l'email dont vous faites mention.

Vous remerciant par avance.

Nous serons a votre disposition pour vous assister.

Bien cordialement,
Notre service Mister Good Move

Par **choukete**, le **15/09/2011** à **01:13**

Bonjour,

Besoin d'aide. Nous revenons de séjour en Martinique notre caisse maritimes et parti depuis le 5 juillet 2011 et nous venons seulement de la recevoir 13 septembre 2011 c'est inadmissible de plus lors de la réception le déménageur nous a signaler que notre télé n'était pas dans dans le conténaire.

Déjà une chose la télé a disparu !!! Par la suite nous avons commencé a déballer nos cartons et la bonne surprise mais cartons ont été fouillés il me manque un robot de cuisine, des paniers en osier, une bouteille de rhum hors d'âge qui nous avait été offert c'est inadmissible.

Ont nous a donc conseiller d'aller faire des devis de nos objets manquants ce que j'ai fait avec photos pour les envoyer à AGS.

Sauf que l'interlocutrice que j'ai eu au téléphone ma dit que seule les objets répertoriés dans mon inventaire me seront remboursés.

notre caisse était de 3m cube donc 4574€ à déclarer sachant qu'il a fallu répartir la somme sur l'ensemble de nos biens il compte nous rembourser
(exemple: lampe cassée le prix exacte 59€ sachant que sur l'inventaire il y'en avait 2 à 50€ donc 25 € la lampe cassée je trouve sa exagéré.

De plus nous contons porté plainte parce qu'il y'a eu atteinte à la vie privée en fouillant dans nos cartons de vêtements ou était ranger le robot.

Et beaucoup trop de chose on disparu !

J'aimerais savoir si quelqu'un pourrait me donner plus d'information sur la façon dont il compte nous rembourser et si je joint mes devis seront t'il remboursés sachant que j'ai pu trouver les mêmes objets qui nous ont été pris.

Merci cordialement.

Par **AGS Demenagements**, le **15/09/2011** à **10:42**

AGS Déménagements est à votre écoute!

Dans le but de toujours mieux vous servir, nous aimerions connaître votre opinion sur les services que nous offrons. Nous avons donc créé le « Service Ecoute et Qualité » dont la priorité est la satisfaction du client et l'assistance dans diverses demandes.

Si vous avez quelconques remarques concernant votre déménagement, veuillez nous en faire part à l'adresse suivante : mrgoodmove@agsmovers.com , en indiquant :

- votre nom, prénom et numéro de téléphone.
- votre numéro de dossier et/ou villes de départ et d'arrivée.
- Un résumé de votre expérience.

Votre demande sera traitée dans les 24 heures après réception.

Nous vous remercions d'avance pour votre bonne coopération.

Service Ecoute et Qualité,

AGS, nous vous devons le meilleur !

Par **Tropikman**, le **30/10/2011** à **07:58**

Fin de "conflit" avec AGS.

Les posts sur ce forum n'ont pas été vains.

J'ai été entendu et AGS a fait sont possible pour se rattraper. Avec en prime quelques attention de leur part qui justifient que je le fasse savoir.

Il est toujours possible de commettre des erreurs professionnellement. Ce qui n'est pas acceptable c'est de ne pas les assumer. Dans mon cas AGS a parfaitement reconnu, assumé et réparé les erreurs commises.

Mon soucis n'est pas de matraquer AGS coute que coute. Ma plainte était justifiée, mais réparation a été faite donc l'affaire est close pour moi.

Par **Bleepy**, le **25/11/2011** à **13:01**

Bonjour,

Je ferais bien un copier/coller du message précédent, qui résume aussi ma situation:

"Fin de "conflit" avec AGS.

Les posts sur ce forum n'ont pas été vains.

J'ai été entendu et AGS a fait sont possible pour se rattraper. Avec en prime quelques attention de leur part qui justifient que je le fasse savoir.

Il est toujours possible de commettre des erreurs professionnellement. Ce qui n'est pas acceptable c'est de ne pas les assumer. Dans mon cas AGS a parfaitement reconnu, assumé et réparé les erreurs commises.

Mon soucis n'est pas de matraquer AGS coute que coute. Ma plainte était justifiée, mais réparation a été faite donc l'affaire est close pour moi."

J'ajoute que j'ai eu quelqu'un de compréhensif et de particulièrement professionnel et à l'écoute. Je tiens à la remercier pour sa patience, sa politesse.

Cordialement,
Eric.

Par **joanne500**, le **03/08/2012 à 21:00**

je poste ce message juste pour vous faire part de mon déménagement avec la <http://www.lacompagnieeuropeenne.com/index.php>. ces gars sont vraiment des profs je n'ai pas eu la moindre pertes pourtant je déménageait des équipements informatiques alors si vous êtes dans le besoin n'hexiter pas bonne chance a ceux qui mouv

Par **MGROSS**, le **14/08/2012 à 10:29**

Bonjour

Continuons avec AGS: mon déménagement international pour la Thaïlande devait partir à la mi-juillet pour une arrivée début septembre à Bangkok. L'enlèvement à bien été fait le 19 juillet... puis plus de nouvelles, jusqu'à ce que j'appelle l'agence le 13 août pour apprendre que tout mon déménagement est encore dans leurs entrepôts de Montpellier: on ne sait pas quand il partira, et encore moins quand il arrivera. Dans ce déménagement: toute ma documentation professionnelle indispensable à mon activité sur place, tout le nécessaire pour installer ma famille (2 enfants qui doivent faire leur rentrée à l'école à Bangkok début septembre). En revanche, pour encaisser le chèque il ne leur à fallu que 8 jours. J'ai contacté Mobilitas, les différentes adresses mail AGS service client, j'attends les réponses.

Par **Arnaud**, le **15/08/2012 à 09:25**

Bonjour a tous

Je rejoins le club des decus d'AGS, et plus particulierement le bureau de Lyon. Nous les avons contacte pour un demenagement France-Angleterre sauf qu'entre temps nous avons eu la bonne nouvelles que mon epouse est tombe enceinte de jumeau.... Son employeur Anglais devient extremement reticent a la faire venir et avons du annule notre projet

d'expatriation. Du coup elle se retrouve sans travail et sans aide liée au chômage (cause de démission de son précédent emploi)

Cette situation constitue une "force majeure" mais malgré ça, AGS Lyon refuse de nous restituer la caution, même si la prestation de déménagement n'a pas été effectuée.

Auriez-vous des conseils à me donner ? Y a-t-il une "classe action" qui s'est constituée contre AGS ?

En vous remerciant

Arnaud Brolly

Par **anne**, le **16/08/2012** à **10:23**

Je viens ajouter une petite histoire AGS ma caisse est partie de Martinique le 14 mai et n'arrive qu'aujourd'hui (normalement elle n'est pas encore là) en Allemagne !!! IL faut plus de 15 jours pour faire des papiers qui n'existent pas (!) mais bon chez AGS ils sont PRO donc il faut leur faire confiance, puis j'apprends que ma caisse est endommagée (d'après la photo je dirais des araignées qui ont fait leur nid), mauvais conditionnement au départ ! J'ai dû appeler AGS tous les jours et toutes les heures (oui je sais ça fait un peu beaucoup) depuis quinze jours pour avoir enfin une date de livraison ! J'attends cette après-midi avec impatience pour connaître l'état réel de ma caisse. Maintenant il va de soit que si il y manque quelque chose ou qu'elle a été fouillée (il faut un stick des douanes pour que cela soit valable comme pour les valises à l'aéroport) ça sera direction la police pour une plainte en bonne et due forme, nous devons déménager certes mais pas au prix de la perte de nos objets personnels, sans compter les soucis !

Par **Arnaud**, le **19/08/2012** à **16:01**

De mon côté je commence à constituer mon dossier juridique et viens de leur envoyer 2 lettres en recommandée avec les copies des emails et autres attestations, certificats...

Par **anne**, le **11/09/2012** à **10:04**

Alors après une première proposition d'indemnisation par AGS (qui frôle la blague mauvaise) j'ai rappelé encore une fois ce matin la responsable en lui faisant bien comprendre que je ne me laisserai pas faire !!!! Je leur donne 48 heures pour une proposition correcte d'indemnisation après c'est plainte !
Courage à tous

Par **nubian**, le **21/05/2013** à **16:19**

Plus jamais AGS.

Ils sont venus récupérer nos effets le 26 février à Malabo à destination de Dakar, et à ce jour nous n'avons plus de nouvelles de notre interlocuteur. Pas de réponse à nos mails et nous tombons directement sur sa boîte vocale. Nous ne savons donc pas où se trouve notre conteneur, et encore moins quand il arrivera. Même les employés d'AGS Dakar ne savent pas où se trouve ce fameux conteneur. !!!!

Par **Mr GoodMove**, le **14/06/2013** à **14:30**

AGS Déménagements est à votre écoute!

Cher utilisateur Nubian,

Nous avons pris note de vos commentaires et vous en remercions. Dans le but de vous assister, pourriez-vous, s'il vous plaît nous contacter à l'adresse suivante:
mrgoodmove[at]agsmovers.com.

Notre « Service Ecoute Client et Qualité » dont la priorité est la satisfaction du client, sera à votre disposition afin de répondre à votre demande sous 24 heures.

Nous vous remercions pour votre participation.

Mr. GoodMove - Service Ecoute et Qualité,
AGS, nous vous devons le meilleur !

Par **Delle974**, le **22/08/2013** à **17:05**

Bonjour,

Mon mari et moi venons de nous faire voler par AGS à qui nous avons confié notre déménagement depuis Toulouse jusqu'à Montréal. Bien évidemment le commercial qui s'est chargé de faire le devis a su nous convaincre qu'AGS était une entreprise sérieuse et que nous serions pas déçus.

Comme nous faisons voyager dans nos cartons des verres anciens nous avons pris au cas où une assurance (qui nous a coûté plus de 400 euros supplémentaires).

Au delà du fait que nous avons reçu nos cartons bien au delà du délai qui nous avait été dit lors de la signature du contrat, nous avons eu la désagréable surprise de constater qu'il nous manquait un carton.

Nous demandons au sous traitant d'AGS qui s'est chargé de la livraison de chercher ledit carton dans son entrepôt, on nous répond qu'il n'y est pas et qu'il est sûrement resté à Toulouse. Nous contactons AGS Toulouse pour leur demander de retrouver notre carton mais on nous répond que le carton n'y est pas, qu'il a voyagé dans une caisse scellée. Quand nous disons que les cartons comportent une étiquette avec un code barre et que par conséquent il a dû être flashé on nous dit que non, que les cartons ne sont pas flashés donc aucun moyen de savoir où il se trouve.

Donc pour résumer notre carton n'est ni à Toulouse ni à Montréal, il s'est évaporé dans la

nature.

Quand nous déballons les cartons c'est là que le ciel nous tombe sur la tête, nous nous rendons compte qu'ils nous manquent nos affaires de mariage: ma robe, le costume de mon mari (nous nous sommes mariés il y a 6 mois) ainsi que les chaussures que nous avons porté ce jour là et qui étaient très honorables pour un préjudice de plus de 3000 euros sans compter la valeur sentimentale de perdre des choses irremplaçables.

Sur la déclaration pour l'assurance nous avons détaillé précisément ce qu'ils y avaient dans les différents cartons ainsi que la valeur correspondante (sachant que plus la valeur totale augmente plus vous payez cher l'assurance donc on a tendance à sous évaluer). Et le jour du départ des cartons on nous a fait remplir un listing avec les numéros des cartons et ce qui est à l'intérieur ce qui est une simple formalité pour le contrôle douanier.

Il faut savoir que la case à remplir pour chaque carton fait à tout casser 5 cms donc impossible d'être précis sur ce qu'il y a précisément dans ce carton donc nous mettons juste "chaussures" sachant que de l'autre côté nous avons rempli soigneusement la feuille avec toutes nos affaires et que ce listing est juste une formalité pour un contrôle douanier.

Quand nous faisons la déclaration de perte à AGS qui nous dit qu'il vont faire marcher l'assurance.

Au bout de plus d'un mois et demi voici la réponse qui nous est donnée : sur le listing c'est écrit "chaussures", comme nous avons 5 cartons de chaussures pour une valeur de 500 euros ils nous proposent dans leur infinie générosité 100 euros mais comme nous avons une franchise de 300 euros en fait nous n'avons droit à rien !!

Voilà comment AGS traite ses clients, donc pour résumé nous avons payé 400 euros d'assurance, on nous a volé un carton qui contenait des affaires d'une valeur inestimable, on fait une déclaration de perte de 3000 euros que nous avons sous évalué et on nous dit que nous n'avons droit à rien.

Donc en fait nous avons payé 400 euros pour nous faire voler nos affaires de mariage ! Nous n'allons pas en rester là, non seulement AGS n'est pas fiable et n'est pas professionnel mais en plus ne respectent pas ses clients.

Nous allons engager des poursuites judiciaires et s'il va sans dire que nous ne feront plus jamais appel à eux pour un déménagement nous raconterons notre expérience sur les réseaux sociaux, dans nos entreprises afin que les gens ne les choisissent pas pour leur déménagement.

Par **Delle974**, le **27/08/2013 à 14:35**

Service Écoute et qualité MR Good move ?

Vous nous devez le meilleur Me Good move ?

Cela fait plusieurs jours que je vous ai envoyé un mail pour vous raconter ce qui s'est passé et je j'ai toujours pas eu de réponse alors que soit disant une réponse est apportée dans les 24 heures.

Encore un mensonge d'AGS ???

Par **zedou**, le **28/08/2013 à 20:48**

bonjour, il y a 2 jours je suis venu sur ce forum et voulant faire les choses dans l'ordre j'ai contacté Mister GoodMove. réponse le lendemain soir, prise de contact via courriel. mais

étant à 8 jrs suivant la réception de mon déménagement je préfère lancer une procédure de remboursement plutôt que la conciliation (nous avons 10 jrs pour le faire).

voilà pourquoi : je commence je suis militaire donc l'état qui paye, AGS Lyon prends contact avec moi le lendemain de la décision de mon affectation au Gabon (rapide! mais comment ils font?),

un commercial super sympa très, serviable etc. J'ai le choix entre BIARD ET AGS mais biard est + chère (17000 € CONTRE 14 000€) donc l'état prend en charge le - chère = AGS, pas de problèmes le discours de biard n'était pas très convainquant sur le transport maritime et le garde meuble. le déménagement se passe très bien pas de casse rapide et avec les dates convenues, suivant les indications de mon commercial pour que je puisse avoir mes affaires lorsque j arrive, à disposition (15 juillet). la date théorique d'arrivée du bateau 26 juin (max + 2 semaines donc le 10 juin) je récupère mes affaires le 3 aout et ma voiture le 19 aout, bon la aussi sur place bonne équipe et bonne relation avec AGS Libreville. je demande malgré :

-la casse de qlq cadres dans les colis,

-les (35 x 2) aller retour de taxi pour me rendre au travail (et oui on ne loge pas forcément en caserne)

-et pour finir les nombreuses marques sur mon véhicule

seulement qu'ils prennent en charge à titre de compensation les frais administratifs de mise en conformité de mon véhicule +- 100€. la direction de Lyon me prend pour un voleur et un truand de faire ce genre de demande.

A SAVOIR LORSQUE VOUS FAITES VOTRE DEVIS DEMANDER ABSOLUMENT LA PRISE EN CHARGE "INTÉGRALE" DE TOUT LES FRAIS DE DOUANE ET RÉGULARISATION DE VOTRE VÉHICULE (carte grise, contrôle technique, plaques, et même permis de conduire). si ils disent qu'ils sont aux max max des ristournes etc ils ont encore de la marge, surtout si vous ne passez pas par eux pour un devis contradictoire (= bidon) et ils joueront aux centimes près sur le montant inscrit sur le contrat au cas où.

donc lorsque j'ai annoncé que j'allais faire jouer mon droit sur les avaries du véhicule la direction Lyon ma déjà prédit la réponse : l'assurance ne prendra pas en charge les dégâts ! oups il est voyant avec une distance de 9000 km il connaît les dégâts sur ma voiture ou peut être l'expert qui va venir constater? ou c'est un début de pressions. pas grave une remise en état d'une carrosserie coutent + que les cents € que je demandais sur un devis de 14 000€ ALLER le retour ils ne l'auront pas (je ne vois pas bien où est le bon gestionnaire clients et financier qui gère cette agence).

Chez AGS IL Y A DE TRÈS BON EMPLOYÉ(E) MAIS UN CENTIME C'EST UNE FORTUNE POUR EUX! NE LÂCHEZ RIEN AU MOMENT DU DEVIS SUR VOS DEMANDES et après en avoir parlé, certains ont obtenu bcp de chose en + des docs administratifs, voiture de location si votre auto pas dispo le jrs J, une location type jumper pour déposer des affaires chez un membre de votre famille (lorsque vous allez revenir en vacances style ski surf, vêtements chaud pour l'hiver, vos plantes) etc...

et surtout + vous serez pressé pour faire les documents au moment du déménagement ou de la réception et - vous aurez de chance de vous retourner correctement si un problème arrive. merci de votre attention

Par **sego974**, le **22/10/2013** à **18:40**

Ne partez surtout pas avec AGS déménagement, ce sont des voleurs.

A moins que vous vouliez avoir de problèmes et des dégâts et ne pas être remboursés....

A bon entendeur... toujours en litige depuis 2 ans !!!
avec l'agence de Lyon qui n'assume pas les dégâts occasionnés par ses déménageurs dans notre appartement lors du déménagement (trous dans les portes, coups de marqueurs sur tous les murs, pas de porte arrachés, verrous cassés....)
remboursement d'a peine 1/3 du devis proposé et demandé par eux.....

Nous attendons toujours un remboursement complet mais le directeur d'agence fait le sourd muet depuis

Par **NguyenAlain**, le **26/06/2014** à **08:24**

Bonjour à tous.

Nous avons confié à ags nos affaires pour un déménagement en aérien Paris-Pointe Noire. Plus d 1 mois après, nous sommes toujours dans l attente de le recevoir.

Ni le commercial, ni le directeur d Agence de Paris, ni mrgoodmove ne répondent à nos mails. Le fait que nos enfants dorment par terre car nous ne trouvons pas de lit bebe ni enfant ici, n interpelle pas ags.

Les nuits sont froides ici et ils ont déjà attrapé froid à plusieurs reprises.

Nous n avons plus d autres solutions que l action en justice pour dédommagement + préjudice moral.

Nous avons rendez vous la semaine prochaine avec plusieurs magazines connus à tirage international pour un reportage sur notre "installation" ici.

Nous ne manquerons pas de citer ags sur leur politique de non action-non réaction et le mépris qu ils témoignent envers leurs clients.

Par **PMO68**, le **20/07/2014** à **16:22**

Bonjour,

Je confirme le manque de sérieux d'AGS. J'ai déménager du Gabon vers la France, au départ de la France le volume était d'1m3 étonnement il a été de 2m3 au retour de Port Gentil.

Donc, supplément quant au coût. Attente de près de 6 semaines pour la livraison. Et comble de tout, lors du déballage nous avons constater que des effets avaient disparus !!

Lamentable et manque de sérieux réel. Je serais amené à retourner à l'étranger prochainement mais ce n'est pas à AGS que je demanderais un devis.

PMO68

Par **tikcuf**, le **12/09/2014** à **02:21**

bonjour, je confirme , j'ai déménagé avec AGS depuis la corée en France, depuis le jour de l'emballage les problèmes n'ont pas cessés. non professionnalisme, sous traitance de

l'emballage, retard de livraison, non communication du volume embarqué, pas de tracking en ligne, falsification de documents, devis gonflés, j'en passe et des meilleurs, cela fait bientôt 2 ans que nous avons déménagé et nous sommes toujours en procédure.

A fuir de toute urgence.

Par **luica**, le **22/02/2015 à 11:04**

Bonjour, En lisant ce forum j'ai l'impression de me retrouver dans chaque plainte face à AGS.

EVITER AGS. Personnellement, j'ai d'autres déménagement de prévu et je sais déjà qu'AGS n'en fera pas partie. Cette société n'a que faire de ses clients.

Boycotté AGS, auprès de vos proches et connaissances car c'est du foutage de gueule. 6 mois que j'attends mes effets personnels nous sommes le 22/2/2015 j'attends toujours. 6 mois à tourner en rond avec AGS qui m'adresse un courrier me précisant des frais douaniers à compter du 3/9/14 à 39€HT/semaine. Cette société a perdu mes papiers (certificat de changement de résidence) que la douane leur a réclamé, je suis en métropole je ne peux pas avoir ce document que j'ai eu tant de mal à avoir. Ce 19/2/15 je reçois un courrier en AR me réclamant de justifier de mon domicile en Métropole, ainsi qu'un justificatif de domicile plus RECENT car a force de tourner en rond le temps passe. Avec des frais douaniers en sus.

AGS Guadeloupe perd ses papiers, j'arrive en Métropole je dois payer l'incompétence de ses salariés. Depuis, mon dernier mail échangé avec AGS Guadeloupe plus rien ils ne répondent même plus, en plus leur numéro de téléphone AGS Guadeloupe ZAC de Mondong Sud Lot1 97112 Baie Mahault c'est le numéro de téléphone d'un particulier qui ne cesse de recevoir des plaintes de particuliers qui ont choisi ce transporteur (je suis restée 1h au téléphone avec cette malheureuse dame).

J'ai pris contact avec leur service qualité pour leur faire part de mon mécontentement. Aujourd'hui celui-ci me réclame des frais douaniers alors que c'est de leur faute. Au départ, j'ai fourni et payé mon transport, après calcul je serais en +1000 + 250€ au départ pour volume de 1m3.

Je ne ferais plus appel à cette société. J'en informe les gens autour de moi de ma mésaventure.

N'oubliez pas qu'AGS a été épinglée par la cours des comptes pour tromperie. Pour les militaires ils gonflent les prix des devis car c'est le ministère de la défense qui paie. Les militaires représentent une bonne clientèle pour eux.

Je ne peux que vous conseiller de FUIR AGS.

Pour ceux qui souhaitent plus d'info n'hésitez pas à m'envoyer un mail. Je viendrais pour vous informer de la suite de mes mésaventures avec AGS

Par **Aymanee**, le **18/04/2015** à **11:20**

Bonjour

ARNAQUE Par une société de déménagement

Je suis ex expat en Algérie, je suis de vacance pour la semaine en Algerie.

Concernant le déménagement, moi comme expat et autres collègues, nous avons constaté que la plus part de nos effets personnels ont disparus, nos voitures ont été maquillés, à cause des égratignures causes par le déménagement et l usage de nos véhicules moi même ma voiture en la réceptionnant j ai constaté 6000 km de plus. Cette société LA F Algerie, utilise nos véhicules avec nos matricules CD pendant toute la période avant l'embarquer. Le pire c est le fait que nos effets ont été emballés avec un emballage d'une autre entreprise de déménagement, C est pour cela leurs prix sont bas.

Par **aiglon6097**, le **12/07/2015** à **13:20**

Je constate que c'est difficile de parvenir à des retours de leur part concernant la moindre demande, j'ai subi "les manières abusives" d'AGS malgré l'annulation du chargement faute d'obtenir une attestation de leur part, pourtant ils ont envoyé malgré cela le camion pour charger, refus catégorique de ma part de chargement et de signature d'un quelconque document, 3h00 de stationnement du camion devant ma maison pour avoir 2h30 plus tard un huissier mandaté par AGS pour constat de refus de chargement.

Tout cela, simplement pour un refus de prise en charge totale de notre déménagement info donnée par AGS à J-3 du chargement qui d'ailleurs ne m'a jamais été confirmé par écrit...les déclarations de douanes que devait faire la société n'ont pas été faites concernant du matériels particuliers donc au lieu de vous dire ou de s'excuser on vous balance des arguments bidons pour vous mettre la pression sans être en mesure de le justifier mais comble du comble, après le constat de refus de chargement par l'huissier, 5 mn chrono après le départ du camion et de l'huissier ma boîte mail affiche un message et l'attestation demandée à leur service en pièce jointe...

Je me suis épuisée dans les échanges d'email donc abandonnez la conciliation et prenez les conseils d'un avocat pour suivre le dossier avec leur service parce que manifestement ça leur fait mauvaise presse et ils sont obligés DE SE SOUMETTRE A LA LOI, nous nous sommes en plein dedans alors que tant vous êtes dans la démarche renseignements et devis rien à dire ils vous paraissent ultra pro et précis mais ATTENTION DES SIGNATURE DU BON DE COMMANDE VOUS OUVREZ LES PORTES AU NON RESPECT DE LEURS ENGAGEMENTS ET LES EMMERDES COMMENCENT...A FUIR EVIDEMMENT j'espère que ces témoignages seront suffisants pour que bon nombre de personnes puissent les éviter

Par **aiglon6097**, le **12/07/2015** à **13:27**

Merci à vous tous d'avoir pris le temps d'écrire vos problèmes avec cette société, c'est pire que je ne pouvais l'imaginer, lorsque je prends connaissance des vols de vos effets, je ne peux qu'être ravie de leur incompétence qui m'a évitée une prise en charge de mon déménagement.

Merci à vous tous et je ne manquerai pas de vous tenir au courant des suites de "ce cauchemar avec AGS"

Par **HSE**, le **20/07/2016** à **18:50**

J'aurai du lire ça plus tôt en espérant que mes affaires n'aient rien, je n'aurais eu "que" le retard à gérer

Par **fs1416**, le **24/08/2016** à **06:26**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Au mois d'Avril, j'ai appris ma mutation de Juan les Pins vers Singapour. j'ai donc tout de suite pris contact avec AGS afin d'organiser au plus vite le transfert de mes cartons. En effet, étant professeur, j'ai bien explicité que j'avais besoin de mes affaires fin août avant de commencer la rentrée scolaire.

Les procédures avec AGS Nice ont été assez longues. Il a fallu changer les cartons apportés qui étaient troués, il a fallu les appeler très souvent car la liste des papiers à remplir qu'on nous fournissait n'était ou pas la bonne ou incomplète.

J'ai enfin fini par avoir une date (29 juin) pour qu'AGS Nice vienne chercher mes cartons chez moi à Juan Les Pins.

Durant ensuite presque 2 mois, AGS Nice n'a pas répondu à mes mails concernant le suivi de mes affaires. J'ai donc fini par les appeler de Singapour autour du 12 août. Ils ne savaient pas où étaient mes affaires. Il n'y avait aucune trace. Ils m'ont dit qu'ils se renseignaient et qu'ils me recontactaient au plus vite. Le 23 août, toujours sans nouvelle, je les recontacte et là on me dit, je cite: "vos affaires n'ont toujours pas pu être embarquées car à chaque fois les containers étaient pleins juste avant de mettre vos affaires". Apparemment, mon cubage n'était pas assez gros pour être prioritaire.

Je trouve cette réponse inadmissible. J'ai payé 1200€ et je m'y suis prise dès avril pour être sûre d'avoir mes affaires fin août. Je vais devoir tout me racheter pour pouvoir aller travailler car mes affaires n'arriveront pas avant. Ceci constitue un gros budget. de plus, il me manque des outils de travail important.

Bref, une mauvaise expérience et une grande déception!

J'aimerais obtenir une indemnisation par rapport à tout ce que je dois racheter.

MERCI [smile4]

Par **LILYRED**, le **22/02/2018** à **03:17**

Bonjour,

Et bien je vois que j'aurai du commencer par lire les forums avant de prendre cette entreprise pour mon déménagement guadeloupe vers nouméa.

La commerciale vient et estime le volume a 8M3.

Nous faisons le point et décidons de faire l'impasse sur quelques affaires nous la recontactons pour qu'elle refasse devis sans (frigo, machine à laver....) nous souhaitons un

devis pour 5M3.

Après plusieurs tentative de rdv (et oui madame ne vient pas et ne prévient pas ou quand elle se décide vient avec 45mn de retard , elle refait son calcul et la elle nous dit "mais je ne comprends pas je vous ai dit combien la première fois? car la je retombe sur 8 M3...

surprise d'autant que nous avons déjà fait la plupart des cartons et que nous ne sommes pas stupides et savons calculer un volume et nous arrivons au pire a 5,5M3.

Elle nous rassure et nous fait un devis pour 5M3 que nous réglons en totalité et nous affirme que si réajustement il y a nous le saurons le lendemain de l'enlèvement.

Ensuite plus de nouvelles donc nous voila rassurés nous avons bien estimer le cubage.

et bien non... nous recevons un mail 1 mois après l'enlèvement nous demandant de régler 3M3 de plus.

Je refuse et demande a traiter avec la direction qui me dit qu'a Nouméa un recalcul sera effectué.

Nous relançons tous les jours ags nouméa pour connaitre le jour de livraison sans succès. et aujourd'hui miracle...

Je reçois un mail de la fameuse commercial avec un devis supplémentaire d'1M3

accompagné de son RIB et mon mari lui reçoit un mail d'ags Nouméa lui disant que la

Guadeloupe a demander à bloquer la livraison pour attente du paiement de ce fameux M3.

Ma question: ou sont passés les 2M3 annoncés sur son mail.

c'est ni plus ni moins qu'une tentative d'escroquerie.

J'ai toute ma vie dans ces 5M3.

quels sont mes recours?

Merci de votre aide

Par **morobar**, le **22/02/2018** à **10:48**

Bonjour,

Le plus simple est de demander à AGS Nouméa de prendre en charge votre règlement portant sur 1 m3, puisque vous ne disposez pas des coordonnées de la compagnie en Guadeloupe.

Dans cette tranche de volume, le tarif est proportionnel et vous devriez pouvoir contrôler la surtaxe avec une règle de 3.

Par **Roro972.**, le **21/08/2024** à **15:55**

Bonjour

savez ci il existe une franchise chez AGS quand il perde un colis a vous une télè de 679E

la en contre partie il me propose 379 soit disant il y aurait une franchise de 300

Par **amajuris**, le **21/08/2024** à **17:33**

bonjour,

il faut vérifier dans votre contrat avec AGS , ce qui est prévu dans cette situation.

salutations